



Assemblée générale

Distr. générale
6 janvier 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 73 de l'ordre du jour

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Lettre datée du 6 décembre 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Cambodge auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que S. E. M. Hor Namhong, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Royaume du Cambodge, tient à s'associer à la Déclaration ministérielle commune concernant le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (voir A/57/586, annexe) et vous serait obligé de bien vouloir ajouter son nom à la liste des ministres signataires.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Ouch **Borith**

